

UTILISER UN MOOC POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGÈRE

Hélène DE CHAIGNEAU*

Résumé

Les TIC sont en train de révolutionner la façon dont nous apprenons, et dont nous transmettons le savoir. De nouveaux moyens de communication apparaissent, donnant un nouvel éclairage à la médiation des connaissances. Formations en ligne, formations hybride, MOOC viennent donner un nouvel essor à nos pratiques pédagogiques et le domaine de l'enseignement des langues n'est pas épargné par ce phénomène.

Mots-clés : Français Langue Etrangère, TICE, MOOC

1. Introduction

Avec l'apparition du Web 2.0 au milieu des années 2000, les interactions en ligne se démocratisent. En milieu universitaire, les ENT se sont développés permettant aux enseignants de déposer facilement des ressources à destination de leurs apprenants sur un espace sécurisé favorisant ainsi l'enrichissement de leurs interactions asynchrones. C'est en 2008 que la naissance des MOOCs (Massiv Open Online Courses) se profile, dans la lignée du E-Learning et des universités ouvertes. Même si leur essor se fait tarder en France, la plus importante plateforme de MOOC française FUN (France Université Numérique) compte aujourd'hui plus de 1,4 million d'inscrits et est alimentée par une soixantaine d'établissements d'enseignement supérieur.

* Ingénieur d'Etudes chargée de ressources documentaires au Centre de Français Langue Etrangères de l'Université de Poitiers, helene.de.chaigneau@univ-poitiers.fr

2. Cadrage théorique

2.1. Qu'est-ce qu'un MOOC ?

Un MOOC peut être défini comme une formation interactive en ligne, massive et ouverte à tous. Le MOOC a la particularité d'être cadencé dans le temps : il existe une date de début et une date de fin, ainsi qu'une échéance pour chaque étape à réaliser par les apprenants (une semaine la plupart du temps). Il se déroule sur quelques semaines, 4 à 8 en moyenne, une semaine étant souvent consacrée à l'étude d'un thème ou d'une notion.

Un MOOC est *massif* : il est conçu de façon à pouvoir être réalisé par un nombre illimité d'apprenants. Cette configuration engendre des contraintes techniques et pédagogiques. Certains MOOC ont rencontré une audience très nombreuse : avec plus de 150 000 inscrits et un taux de réussite avoisinant les 15%, le MOOC sur l'intelligence artificielle, proposé par l'université de Stanford en 2011, avait eu un retentissement exceptionnel (CISEL, Matthieu, 2013).

Un MOOC est *ouvert* à tous, ce qui ne signifie pas qu'il est obligatoirement gratuit mais qu'il est accessible sans condition de diplôme ou d'expérience. L'inscription est gratuite. Le diplôme, la certification peuvent en revanche être payants.

Un MOOC est entièrement dispensé *en ligne*. L'intégralité du cours est accessible sur internet. Les participants se connectent à une plateforme qui diffuse les activités et les ressources.

Un MOOC est un véritable *cours*, répondant à des objectifs pédagogiques et un programme défini. La majorité des MOOC sont de niveau universitaire et le contenu pédagogique est rédigé par des enseignants. Il ne s'agit pas simplement d'un annuaire de ressources mise à disposition des apprenants.

2.2. S'agit-il d'une révolution dans le monde de l'enseignement en ligne ?

La communauté scientifique est assez divisée à propos de la révolution des MOOC parfois même qualifiée de tsunami (DAVIDENKOFF, Em-

manuel, Le Tsunami numérique, 2014). Pour certains, les avantages sont indéniables. Les enthousiastes mettent en avant la démocratisation de l'accès au savoir, l'autonomisation des apprenants, l'accroissement de leur motivation et même, le développement de compétences nouvelles propres à l'usage de l'outil. Les autres, plus sceptiques, semblent croire que la gratuité des MOOC va de pair avec une relative médiocrité de leur contenu. De plus, ils soulignent souvent le faible taux de complétion des MOOC : très souvent, un très grand nombre de personnes s'inscrivent, mais très rares sont ceux qui finissent le cours. Matthieu Cisel précise dans son blog que « sur Coursera, environ 10% des participants inscrits à un cours vont jusqu'au bout. » Il indique que ce chiffre doit être relativisé en prenant en compte le ratio de no-show, le grand nombre de personnes s'inscrivant au cours mais n'y participant pas du tout (CISEL, Matthieu, 2013). Une autre critique peut être émise à l'encontre des MOOC : le format de ces cours oblige l'apprenant à faire preuve de beaucoup d'autonomie. Certains remettent en question les procédures d'évaluation. Comment peut-on noter efficacement un nombre aussi important d'apprenants ? Jusqu'alors, deux méthodes sont utilisées : l'évaluation automatisée, par le biais d'exercices auto correctifs et l'évaluation par les pairs (les apprenants s'évaluent entre eux). Ces deux méthodes limitent les possibilités d'évaluation.

2.3. Un exemple de succès en France

Malgré les réticences des chercheurs, les chiffres parlent parfois d'eux-mêmes. Le dernier succès français en date : le MOOC de Cécile Dejoux enseignante au CNAM, intitulé « *Du manager au leader agile* ». Ce cours portant sur le management a déjà été suivi par près de 100 000 personnes, dans près de 150 pays. Un record en France qui souligne l'intérêt porté à ce modèle d'apprentissage.

3. MOOC et enseignement des langues : des enjeux spécifiques

Dans le cadre de l'enseignement des langues, et plus spécifiquement du français langue étrangère, les enjeux sont particuliers. Il est légitime de se demander si les MOOC sont pertinents dans ce contexte. On peut noter quelques points intéressants : le travail par le biais d'un MOOC permet à l'enseignant de diversifier les supports pédagogiques. Dans ce type de

cours en ligne, une grande place est consacrée aux interactions (synchrones ou asynchrones, par le biais des forums notamment). Ces échanges peuvent se révéler très riches dans le cas d'un apprentissage d'une langue étrangère : ils peuvent notamment permettre aux apprenants de communiquer avec des locuteurs natifs. Un autre avantage à ce type de formation : la possibilité laissée aux apprenants de travailler à leur rythme, d'insister sur un point du cours ou de passer plus rapidement sur un autre. Si la qualité de l'évaluation est souvent remise en question, on peut néanmoins souligner l'intérêt que peut recéler l'évaluation par les pairs. Evaluer le travail des autres, c'est aussi une manière d'apprendre : être capable d'évaluer le travail de quelqu'un, souvent à l'aide d'une grille d'analyse, représente un objectif pédagogique en soi. Pour L. Hadi Bouzidi et Alain Jaillet qui ont étudié l'efficacité de ce type d'évaluation : « Les résultats obtenus démontrent la faisabilité et l'utilité de l'évaluation par les pairs sur des examens réalisés en classe. (...) L'autoévaluation constitue un très bon exercice pour l'évaluation formative » Les avantages des MOOC ne sont pas uniquement pédagogiques. Un MOOC qui remporte du succès offre une belle vitrine pour l'Université ou l'institution qui le produit. C'est aussi un moyen efficace de promouvoir une langue à l'international. Malgré ces avantages certains, les MOOC de langues restent minoritaires par rapport aux autres disciplines. Le Français Langue Etrangère est largement sous-représenté. On ne compte aujourd'hui en France, en septembre 2016, que quatre MOOC de FLE. L'apprentissage d'une langue nécessite d'interagir et de communiquer aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Dans ce contexte, il est difficile de se passer d'un enseignant en présentiel ainsi que de co-apprenants. De plus, l'évaluation des productions écrites et orales est rendue difficile par la forme du MOOC (elles ne peuvent être évaluées de manière automatique et le recours à l'évaluation par les pairs est souvent contestée).

4. MOOC et FLE : état des lieux

Alors que les MOOC concernent la plupart des domaines les langues demeurent relativement peu représentées. Si on observe l'offre de cours sur la plateforme FUN (France Université Numérique), on constate que sur plus de 200 cours, seuls neuf cours de langue sont proposés, les domaines

scientifiques étant largement surreprésentés. Aujourd'hui, seuls quatre MOOC de français langue étrangère sont proposés sur le marché français.

4.1. Travailler en français

Travailler en Français est le premier MOOC de FLE créé en France. Lancé en 2014 par une équipe multiculturelle, ce MOOC connectiviste avait pour objectif d'aider les apprenants à trouver un emploi dans un pays francophone. Ce cours a rassemblé près de 1200 inscrits, européens pour la majorité.

4.2. FOFLE : L'apprentissage en ligne du Français en Afrique francophone et ailleurs

Destiné aux étudiants Tunisiens, le MOOC FOFLE leur permet de palier leurs lacunes en français lors de leur entrée à l'Université. D'une durée de douze semaines, ce MOOC s'organise en 6 séquences thématiques, comportant 6 heures de travail chacune. La quantité de travail hebdomadaire est estimée à cinq heures environ. On constate que, sur un grand nombre d'inscrits (3500 environ pour la première session,) seulement une trentaine d'apprenants ont achevé le cours soit environ 1% de réussite. Jean-Yves Petitgirard, qui a participé à ce projet, tente d'expliquer les raisons de cette érosion : Les raisons sont sans doute multiples mais parmi elles, au moins deux sont saillantes. La première est d'ordre technique : difficultés d'accès à des ordinateurs, manque de compétence dans la manipulation d'outils, débit faible lors des connexions... La seconde est d'ordre plus pédagogique : de nombreux étudiants ont commencé les divers parcours et la plupart des activités interactives autocorrigées ont été effectuées, mais la masse des participants ne s'est pas engagée dans tout ce qui demandait une production personnelle ou collective. (PETITGIRARD, J.Y., 2015)

La particularité de ce MOOC est la grande place qui est donnée à l'accompagnement des apprenants par les tuteurs, de deux types : des étudiants de Master FLE dans des universités françaises, en charge de l'accompagnement des apprenants, notamment grâce au forum. Ils évaluent également certaines productions. Des tuteurs référents, enseignants tunisiens ayant

été formés à ce rôle, et maîtrisant les TICE. Ils sont chargés de surveiller le bon déroulement du MOOC.

4.3. Cours de Français A2

En 2015, deux MOOC de français Langue étrangère ont été proposées sur la plateforme FUN. Le MOOC « *Cours de français A2* », réalisé par l'Alliance française de Paris, a connu un grand succès pour sa première édition. Dénombrant environ 45 000 inscrits, ce MOOC est le plus suivi de la plateforme FUN. Ce cours, d'une durée de 7 semaines, proposait à des étudiants de niveau A2 (ayant déjà suivi entre 80 et 100 heures de français), de découvrir Paris, de façon ludique et en toute autonomie.

4.4. Paroles de FLE

Le MOOC « *Paroles de FLE* » a été mis en place par l'Université de Nantes à l'automne 2015. Ce cours, d'une durée de 6 semaines, était basé sur le développement de la compréhension orale. La première édition de ce MOOC a réuni 11000 participants, une deuxième édition sera lancée en octobre 2016. Pour Christelle Hoppe, conceptrice et animatrice du MOOC Paroles de FLE : L'étayage se situait sur plusieurs niveaux avec une médiation technologique, mais aussi entre pairs et par l'équipe pédagogique. En bilan de chaque semaine de cours, outre le forum qui favorisait l'échange, des questionnaires s'adaptaient au profil des participants pour fournir une rétroaction personnalisée. L'étayage se situait sur plusieurs niveaux avec une médiation technologique, mais aussi entre pairs et par l'équipe pédagogique. (...) La souplesse et la conception du dispositif permettaient de répondre aux besoins des futurs apprenants dans une démarche pro-active mais aussi de prendre en compte le nombre important de participants et la durée réduite de la formation. Nous avons cherché, dans les situations proposées, à favoriser la mise en place d'un système métacognitif d'auto-contrôle. (HOPPE, Christelle, 2015).

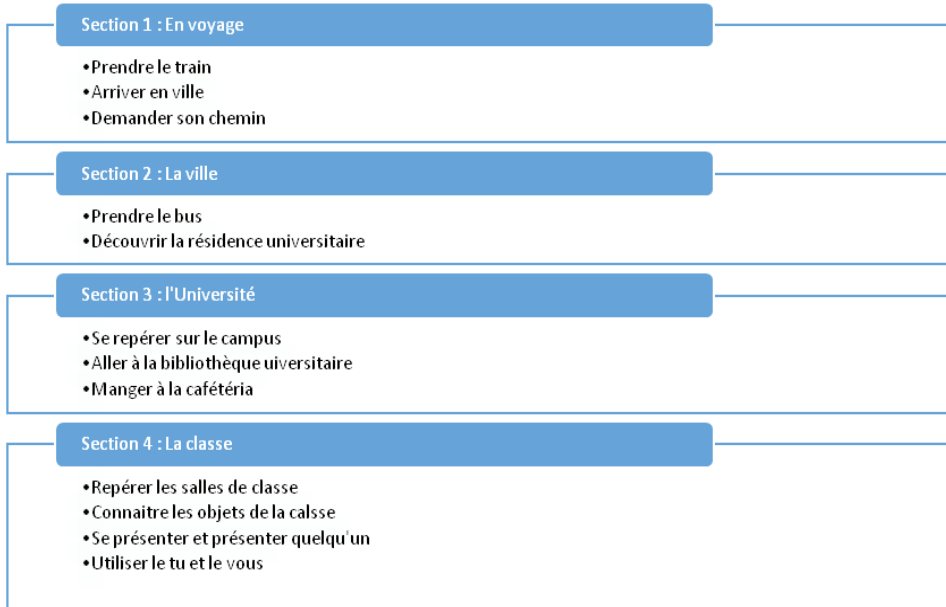
5. Présentation du projet « Bienvenue à Poitiers »

5.1. Contexte du projet

Dans ce contexte innovant, nous avons été amenés à faire un constat. Depuis quelques années, le CFLE de Poitiers est confronté à une problématique récurrente : des apprenants primo-arrivants qui débutent les cours avec une ou plusieurs semaines de retard, retard qui est souvent bien difficile à rattraper dans un groupe déjà formé. Pour pallier ce retard, nous avons souhaité créer un MOOC pour faciliter l'intégration de ces étudiants dans la classe, pour leur permettre de s'immerger dans le bain linguistique et culturel et pour développer les échanges (synchrones et asynchrones) entre apprenants et avec les enseignants. Cette expérience est aussi l'occasion d'exploiter les nombreuses possibilités offertes par la plateforme MOODLE (tests automatisés, espaces d'échange...) mise à disposition sur l'ENT de l'Université de Poitiers mais également de favoriser l'appropriation de ces outils numériques par les enseignants, souvent réticents. De plus, ce projet nous a semblé intéressant car le Français langue étrangère est une discipline sous-représentée dans les MOOCs (il n'existe actuellement que quelques MOOCs de FLE) alors qu'elle était jusqu'ici largement présente dans les communautés en ligne telles que Busuu, Livemocha, ou Babbel regroupant des dizaines de millions d'utilisateurs.

5.2. Présentation du projet

Les étudiants du Master 2 Didactique des Langues et du FLE/S de l'Université de Poitiers (il s'agit de la promotion 2015-2016. Nous remercions les étudiants pour leur participation à ce projet) ont scénarisé un MOOC pour les étudiants primo-arrivants du CFLE. Ce cours se divise en quatre sections :

Figure 1 : organisation du MOOC Bienvenue à Poitiers

Les contenus et ressources ont été intégrés dans MOODLE. Les étudiants ont privilégié des ressources propres ou libres de droit ce qui assure une pérennité à ce travail. Ils ont parfaitement répondu aux objectifs de départ. La première section du MOOC a pour thème le voyage. Elle permet aux apprenants de travailler la compréhension de l'oral (comprendre une annonce SNCF), de l'écrit (comprendre un itinéraire) mais aussi la production orale (demander son chemin), cela à travers des exercices variés (QCM, activités de production).

5.3. Calendrier du projet

Mettre en œuvre un MOOC nécessite de suivre un calendrier et de répondre à un cahier des charges précis. Il n'est pas possible de monter un tel cours en peu de temps, la scénarisation, la réalisation des ressources et des activités du cours sont très chronophages. Souvent, des ajustements sont nécessaires afin de répondre le plus précisément possible aux besoins du public cible. Notre projet comprend deux grandes étapes. Une première, menée avec la promotion 2015-2016 a permis la définition et le cadrage

du projet en septembre 2015, une période de scénarisation entre octobre 2015 et février 2016 et une intégration du contenu en mars 2016. A cette étape du projet, le travail n'est pas achevé et nécessite d'être revu et corrigé. Ce sera le travail mené avec la promotion 2016-2017 qui comprendra trois grandes étapes : les corrections ajustements entre octobre et décembre 2016, le test du MOOC sur un échantillon d'apprenants du CFLE en janvier 2017. Il sera alors nécessaire de préparer une grille d'évaluation efficace. La dernière étape celle de sa mise en place finalement du MOOC, devrait avoir lieu à la rentrée 2017.

5.4. Avenir du projet

Il est nécessaire d'achever ce travail, ce qui sera réalisé avec les apprenants de Master 2 de la promotion 2016-2017. Des ajustements sont à prévoir afin d'harmoniser les contenus et d'affiner les modalités d'évaluation. Ils travailleront à l'aide d'une grille d'évaluation et devront répondre aux questions suivantes :

Les objectifs pédagogiques sont-ils clairement définis ?

Le niveau de difficulté est-il adapté au public ?

Les activités proposées rendent-elles l'apprentissage agréable ?

Les activités proposées sont-elles adaptées à l'objectif ?

Les activités proposées sont-elles suffisamment variées ?

Des aides et explications sont-elles disponibles ?

Les informations données sont-elles exactes ?

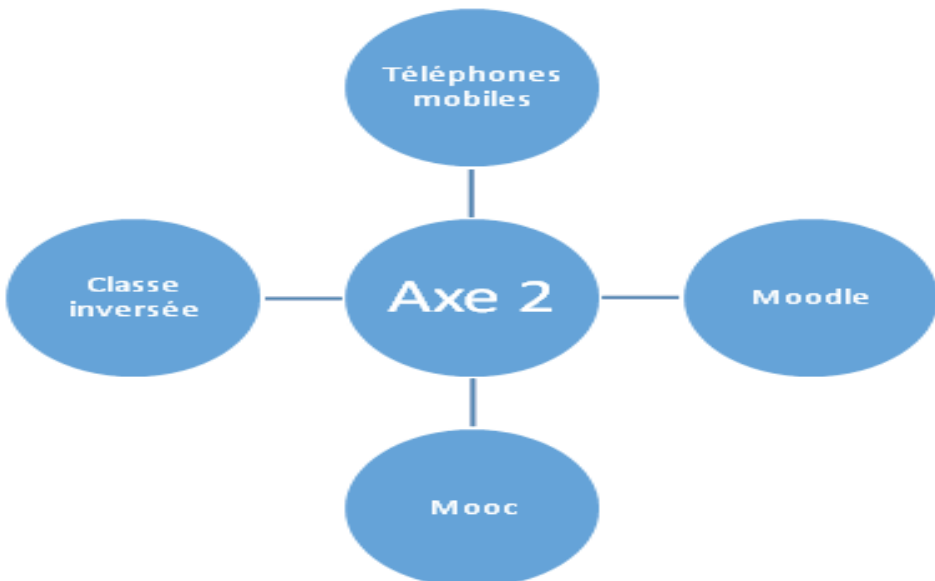
Les activités sont-elles techniquement réalisables ?

Il serait également pertinent de prévoir davantage de situations de communication entre les apprenants. Une fois le MOOC achevé, il sera testé sur un échantillon d'apprenants débutants du CFLE lors du premier semestre 2017. Si les retours sont satisfaisants, il pourra être systématiquement proposé aux étudiants débutants inscrits au CFLE.

5.5. Intégration dans le projet européen E-lengua

Le MOOC « *Bienvenue à Poitiers* » s'intègre dans le projet européen E-lengua (*E-Learning Novelties towards the Goal of a Universal Acquisition of Foreign and Second Languages*) mené depuis 2015 par sept différentes universités (Université de Salamanque – Espagne (porteur du projet), Université de Heidelberg – Allemagne, Université de Coimbra – Portugal, Université de Poitiers – France, Université de Bologne – Italie, Trinity College Dublin – Irlande, Université du Caire – Egypte) et dont l'objectif principal est de créer un répertoire des bonnes pratiques des TICE dans le cadre de l'enseignement des langues. Ce projet vise l'amélioration des compétences des enseignants, un apprentissage plus efficace mais aussi la réduction des disparités entre apprenants. Le travail sur les MOOC fait partie d'un axe dont les pistes de recherche portent également sur l'usage des téléphones mobiles, sur la classe inversée et sur le LMS MOODLE, dans le cadre de l'enseignement du français langue étrangère.

Figure 2 : organisation de l'axe 2 du projet E-lengua



L'objectif principal de ce travail de recherche est d'améliorer la collaboration et l'interaction dans l'enseignement d'une langue étrangère, tant à l'oral que dans les compétences écrites.

6. Conclusion

Comme nous avons pu le comprendre à la lecture de cet article, le retentissement des MOOC dans le monde de l'enseignement est relativement important. Les enseignants de langues ont tout intérêt à se saisir de ce phénomène pour en tirer les bénéfices. Il y a beaucoup de choses à créer dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère qui reste pour le moment sous-représenté. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de mettre en œuvre ce projet à l'Université de Poitiers, pour profiter du potentiel offert par ce type de cours, à la fois pour promouvoir notre Université mais également pour favoriser le rayonnement de la langue française à l'international. Afin de le mener à terme, nous devons répondre à des questions de trois ordres : pédagogique, techniques et ergonomiques. Il faudra en effet s'assurer que notre projet est en adéquation avec les attentes et les besoins de notre public primo-arrivant au Centre de Français Langue Etrangère. Il faudra également tenter de surmonter les contraintes techniques inhérentes à la plateforme MOODLE.

7. Bibliographie

- BEAVEN, T., CODREANU, T., CREUZE, A., (2014). Motivation in a language MOOC: issues for course designers. In: Martin-Monje, Elena and Barcena, Elena eds. *Language MOOCs: Providing Learning, Transcending Boundaries*. Berlin : De Gruyter Open, pp. 48–66.
- BENRAOUANE S. A. (2011). Guide pratique du e-learning, stratégie, pédagogie et conception avec le logiciel MOODLE. Saint-Jean de braye : Editions Dunod.
- CHARLIER B. (2014). Les MOOC, une innovation à analyser, *Distances et médiations des savoirs*. Accessible en ligne : <http://dms.revues.org/531>
- CISEL M. (2014). A la découverte des MOOC. Accessible en ligne : http://www.france-universite-numerique.fr/IMG/pdf/a_la_decouverte_des_mooc-2.pdf
- CISEL M. (2014) Guide du MOOC. Accessible en ligne : http://www.france-universite-numerique.fr/IMG/pdf/guide_mooc_complet_vf.pdf
- CREUZE A., RAMBERT J. (2014). Travailler en français : un MOOC de FLE, FDLM, n° 394, p. 42 - 43.
- DAÏD G, NGUYEN P. (2015). Guide pratique des MOOC. Editions Eyrolles.
- DEJEAN-THIRCUIR, C., MANGENOT, F., NISSEN, E., SOUBRIE, T. (2015, coord.). Actes du colloque Epal 2015 (Echanger pour apprendre en ligne), Université Grenoble Alpes, 4-6 juin 2015.

DELABY A. (2008). Créer un cours en ligne 2^{ème} édition. Editions Eyrolles.

HADI B, JAILLET A. (2007). L'évaluation par les pairs pourra-t-elle faire de l'examen une vraie activité pédagogique ? France. INRP. hal-00161484

KARSENTI T. (2013). .MOOC, révolution ou simple effet de mode, Accessible en ligne : www.ritpu.org/IMG/pdf/RITPU_v10_n02_06.pdf

PARMENTIER C. (2012). L'Ingénierie de formation, Outils et méthodes, 2^{ème} édition. Mouguerre : Editions Eyrolles.

PETITGIRARD J. Y. (2015). FOFLE, un MOOC pour le FLE. *Le français dans le monde*.

POMEROL J.C., EPELBOIN Y., THOURY C. Les MOOC Conception, usages et modèles économiques. Clamecy : Editions Dunod.